

Rapport des délégués au Conseil Régional de Nyon

L'assemblée du Conseil Régional s'est tenue le 24 septembre 2020 à St-Cergue,

Etaient présents pour représenter la commune d'Arzier-le-Muids : Elvira Röhl, Frédéric Guilloud et Philippe Esseiva.

L'ordre du jour du conseil régional comprenait :

- Election de deux membres au Comité de Direction.
- Election d'un membre à la Commission des finances.  
M. Bruno Dard de la commune de Signy-Aveney a été élu
- Préavis N° 51-2020 "Comptes 2019"  
Le préavis a été accepté
- Préavis N° 44.1-2019 "Modification du PR 44-2019 Reconduction du DISREN 2020-2025"  
Le préavis a été amendé et accepté tel qu'amendé
- Préavis N° 54-2020 "Octroi d'un prêt à la Sofren pour l'achat du bâtiment de la Grand-Rue 24 à Nyon".  
Le préavis a été accepté tel qu'amendé
- Préavis N° 56-2020 "Demande de crédit de CHF 80'000 pour l'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon (phase 1.2)"  
Le préavis a été accepté tel qu'amendé.
- Préavis N° 57-2020 "Demande de crédit de CHF 100'000 pour la démarche Transition écologique 2020-2022 du Grand Genève"  
Le préavis a également été amendé et accepté.
- Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. F. Costiou "Pour une démocratie accrue dans l'utilisation des taxes de séjour reversées par nos Communes"  
Le rapport a été accepté.

La prochaine séance du conseil est agendée 09 décembre à Nyon

Vous pouvez obtenir plus d'informations en consultant le site du conseil régional ;

<https://regiondenyon.ch/>

Philippe Esseiva